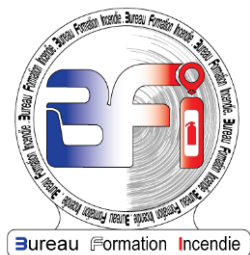




SAS BFI - INCENDIES



CHEFS DE SERVICE SSIAP 3 MODULE COMPLEMENTAIRE S.S.I.A.P. 3 (Hors DUT)

Suivant annexe IV de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010

Prérequis et Public visé :

Être titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou de PSC1 acquis depuis moins de 2 ans OU être titulaire d'un CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité o Pouvoir justifier de 3 ans d'expérience de la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie (attesté par l'employeur ou le contrat de travail) ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4 o Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Objectifs et formation :

Permettre au stagiaire d'assurer le maintien de ses connaissances et de connaître l'évolution de la réglementation – Vérification triennale obligatoire avant la fin de validité de la précédente formation.

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable : - de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie, - de manager un service de sécurité, - de conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie, - de participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux, - d'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité, - d'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.. Préparer le stagiaire au passage et à l'obtention du diplôme SSIAP3 par équivalence délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Contenus de la formation :

Sécurité incendie et bâtiment

Trame d'analyse d'un projet de construction, d'aménagement ou de réaménagement

Gestion des risques

Réalisation des travaux de sécurité

Documents administratifs

Management de l'équipe de sécurité

Code du travail applicable aux salariés

Notion en droit civil et droit pénal

Gestion du budget du service sécurité incendie

Réalisation de budget

Fonction achat

Gestion des contrats de maintenance des installations de sécurité

Compétence du formateur et Pédagogie :

Formateur S.S.I.A.P 3 ayant une pratique régulière des prescriptions légales de sécurité.
Présentiel obligatoire

Evaluation :

Contrôle par questionnaire à choix multiples en fin de formation.

Questions pratiques :

Nombre de stagiaires : 12 stagiaires maximum.

Lieu de la formation : Dans vos locaux

Moyens pédagogiques : Salle de formation équipée, cours sur vidéo projecteur, supports pédagogiques papier, Documentations spécifiques Matériels informatiques dont logiciel adapté à la création d'un planning (tableur) Matériels spécifiques (liste non exhaustive) : Plans, règlement de sécurité dans les ERP. Extincteurs, Robinet d'incendie armé, etc.

Durée de la formation : 34h00 5 Jours (Théorie-Pratique-Test) 08h00-12h00 / 13h00-16h00

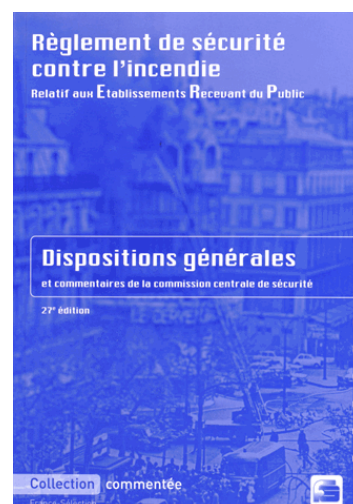
Tarifs sur Demande

Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans.

Attribution finale :

Attribution du **Diplôme SSIAP 3** par équivalence



VERSION P-MCSI3 -15/03/2021